Cfdt:

COORDINATION
CARREFOUR

FICHE PRATIQUE
LG/FRANCHISES N°6

CONGE FIN DE CARRIERE (1/2)

Accord de Groupe CFC/LGF du 12 juillet 2023

Salariés bénéficiaires

5 ans
d'ancienneté
dans Carrefour
ou ex Cora

30 mois =
délai maximum pour y accéder
avant départ en retraite

Exclusions :
Salariés en cours de préavis + invalidités 2 et 3 + pension de retraite liquidée + signature rupture conventionnelle individuelle

Modalités et dépôts candidatures

6 semaines
à compter de la
réunion 1 du CSE

→ **relevé de carrière**
assurance
vieillesse

→ **Formulaire demande**
service Rh

→ **Service RH**
magasin

Examen des candidatures

Réponse positive direction

Avenant

- **Date d'entrée**
  CFC/LGF précisée
- **Durée**
  du congé
  précisé

Délais réponse du salarié

10 jours

- **Avenant**
  à retourner
  signé
- **Formulaire**
  à retourner RH

Date d'entrée en CFC/LGF

La veille au soir
de la date d'entrée en LG

Pas postérieur
à la date d'entrée en LG

Cfdt: COORDINATION CARREFOUR

FICHE PRATIQUE LG/FRANCHISES N°6

CONGE FIN DE CARRIERE (2/2)

Allocation de remplacement

Montant	Date début de versement	Date fin de versement
75 % Salaire brut plein tarif	Mensuellement A partir de la fin du mois d'entrée en CFC/LGF	fin du mois précédant le départ à la retraite à taux plein

Contrat de travail

Suspendu

Salariés carrefour

Cotisations retraites calculées sur un taux plein

Statut social

APGIS	NATIXIS	CP/JRTT	RSA
prévoyance santé maintien	**PEG/PERCO** maintien	**Pas d'acquisition**	**Mêmes conditions** que le salarié en activité

Fin du CFC/LGF

Dernier jour du mois avant la retraite

Liquidation retraite Demande faite par le salarié avant son départ

Indemnité de départ en retraite Calculée sur la base du salaire plein tarif + incluant l' ancienneté du CFC